



## Comité Départemental du Jeu d'Echecs de l'Oise

2 impasse de la tour du Moulin  
60460 Precy sur Oise

-----  
**PROCES VERBAL DE DELIBERATION  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**  
-----

Sur convocation du Président du CDJEO, une Assemblée Générale Extraordinaire s'est réunie à Saint-Just-en-Chaussée le 15 septembre 2017 à 19h00.

### **1) EMARGEMENTS, VERIFICATION DES POUVOIRS**

Etaient présents ou représentés les clubs suivants :

Mataigne Jean-Michel	Senlis (2 voix)	
Van Poucke Guy	Compiègne (2 voix)	
Silvert Alexandre	Noyon (2 voix)	représenté par A.Carton
Capron Alain	Maignelay-Montigny (1 voix)	
Ruin Dominique	Beauvais (3 voix)	représenté par E.Girondin
Fancelli Sophie	Mouy (2 voix)	
Massot Daniel	Pont-Sainte-Maxence (1 voix)	représenté par R. Martinez
Maupin Gervais	Saint-Just-en-Chaussée (2 voix)	
Bénard Dominique	Conchy-les-Pots (1 voix)	pouvoir à S. Fancelli
Ledard Fabrice	Méru (3 voix)	représenté par A.Adelbrecht

Etaient absents :

Gibert Dominique	Escames (2 voix)
Bourson Joel	Creil (1 voix)

Etaient présents les membres du Comité Directeur:

Fancelli Luc	Président
Martinez Romain	Trésorier
Mabire Manuel	Secrétaire
Clement Sophie	Membre CDJEO
Fraza Pascal	Membre CDJEO
Khalid Ryad	Membre CDJEO
Girondin Evelyne	Membre CDJEO
Adelbrecht Adeline	Membre CDJEO
Radina Franck	Membre CDJEO

LF  
m7

L'AG réunit 21 voix sur 22 au total. Le quorum est atteint et l'AG extraordinaire peut valablement délibérer.

## 2) VOTE DES NOUVEAUX STATUS DU CDJE OISE

Monsieur le Président ouvre la séance de l'Assemblée Extraordinaire à 19h00.  
Vérification des présents et pouvoir par le Secrétaire.

Explications sur les nouveaux Statuts et réponses aux diverses questions.

Résolution : L'Assemblée Extraordinaire approuve à l'unanimité des présents et représentés.

La séance a été levée à 19h45.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent Procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit. Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent Procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités afférentes aux résolutions adoptées ci-dessus.

Le président



Le secrétaire de séance

